

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 729

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

recherches actives, tant pour les méthodes pédagogiques des maîtres que pour les élèves. Ceux-ci, en outre, garderont certainement un souvenir vif de ces mois au cours desquels ils auront eu contact avec des disciplines que, par la suite, ils ne pratiqueront pas, ce qui atténuera pour eux le cloisonnement des compétences modernes. Ensuite, la période de tâtonnement ne doit nullement se prolonger pour tous les enfants, et la réforme ne tend pas à sacrifier les meilleurs — au contraire. Voici ce qu'en disait André Oltramare: «Au bout de quelques semaines..., les maîtres pourront déjà juger les aptitudes scolaires de leurs élèves dans les branches caractéristiques d'une section. On les répartira en trois groupes, les bons, les suffisants et les insuffisants. Les bons seront réunis dans une ou deux classes parallèles pour avancer à un rythme plus rapide. Les insuffisants seront soumis à l'examen détaillé des assistants de

la direction, qui s'efforceront de trouver dans quelles branches ils donnent des résultats meilleurs; ils leur suggéreront divers essais dans les domaines techniques, artistiques ou manuels...»

La vérité, c'est que les adversaires de l'école unique se déclarent tous pour la «démocratisation des études» sans accepter réellement les *nouvelles tâches* que celle-ci impose, les *nouveaux problèmes* qu'elle soulève.

Et Jeanne Hersch de conclure en énumérant les «aménagements considérables, coûteux, aussi indispensables à la défense du pays et de sa démocratie que l'armement pour lequel sont consentis bien d'autres sacrifices» qui permettront que la réforme aboutisse: des classes d'orientation aux effectifs faibles, des maîtres nombreux et choisis pour leur «sens humain», une revalorisation du métier d'enseignant, des formules de travail à mi-temps (enseignement et recherche).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Colonel fasciste et suisse

Au fait, avez-vous lu Cantini: *Le Colonel fasciste suisse, Arthur Fonjallaz*?

Les livres, les articles de Cantini présentent deux intérêts distincts: d'une part, par ce qu'ils disent, et souvent par ce qu'ils révèlent; et d'un autre côté, par les difficultés que l'auteur a rencontrées pour se documenter; par la manifeste mauvaise volonté, par le peu d'empressement tout au moins, auquel il s'est heurté, notamment de la part des instances plus ou moins officielles, qui auraient pu lui donner accès aux archives. Comme si on ne tenait pas tellement à ce que la lumière soit faite sur un passé semble-t-il très brûlant! A quoi s'ajoute le fait que Cantini n'est pas professeur à l'Université; qu'il n'est même pas «docteur»; qu'il n'est même pas «licencié» — et ça aussi, c'est intéressant — qu'en un mot, de toute évidence, il n'a pas droit à la

parole. Or ce droit qu'il n'a pas, il le prend. Voilà un scandale qui crie contre le Ciel!

Arthur Fonjallaz, né en 1875 à Cully, contemporain par conséquent d'un homme comme Edmond Gilliard — au moins autant que Victor Hugo, le Bon Dieu a le goût des antithèses! — embrasse la carrière militaire, devient instructeur, colonel à 45 ans, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Puis en 1923, à la suite entre autres d'une «affaire» bien oubliée aujourd'hui, qui mit aux prises un certain colonel Bornand et un pasteur du nom d'Estoppey, il donne sa démission, milite un temps dans le parti agrarien, puis dans la *Heimwehr*, organisation d'extrême-droite, et fonde enfin en 1933 la «Fédération fasciste suisse». Dans le même temps, le père d'un de mes camarades, collégien fort sympathique et brillant premier de classe, construisait à Lausanne la *Casa d'Italia*, au bas du Valentin (devenue par la suite le *Circolo Italiano*) — et que l'Italien Primo Carnera devenait champion du monde de boxe toutes catégories en assommant l'Américain Sharkey, alors que l'Allemand Schmeling, l'espoir de Hitler, se faisait abat-

tre de son côté par un Juif du nom de Max Baer (pauvre Allemagne!), avant d'être définitivement éliminé par un Nègre, l'inoubliable Joe Louis!

La *Fédération* n'aura aucun succès. En janvier 1940, Fonjallaz se verra condamné à trois ans de prison pour service de renseignements militaires et politiques, et il mourra misérablement en 1942.

Chemin faisant, nous lisons quelques documents intéressants — même en 1984! Par exemple cet article paru dans *La Liberté syndicale* du 23 octobre 1936 (cité en note, p. 203), dû à la plume d'un certain *Henri Berra*, encore actif jusqu'à récemment, paraît-il, sur la scène politique genevoise: «Mussolini! Franco!... ce sont là des hommes qui défendent la civilisation humaine et l'Europe contre les assauts de la barbarie asiatique et l'offensive des Sans-Dieu... C'est parce que de tels chefs existent et agissent que l'Europe ne sombrera pas dans l'anarchie et le désordre.»

En ce qui concerne Fonjallaz lui-même, Cantini est un homme honnête, qui fait de son «héros» un portrait nuancé, si bien que je me défends mal d'éprouver pour lui une sorte de sympathie (Cantini l'a-t-il éprouvée?): du moins sincère, et du moins *désintéressé*, il se ruina complètement dans son entreprise, y laissant sa fortune personnelle, qui était respectable — et s'il se livra à l'espionnage, il semble bien que ce ne fut pas au détriment de la Suisse, et pas non plus sans l'encouragement et la caution de tel ou tel de nos concitoyens très estimés, le colonel Masson par exemple. Lisez Cantini!

J. C.

ONU

Entre petits...

Le Prince Hans Adam, du Liechtenstein, interrogé par la «Schweizerische Handelszeitung», n'a pas exclu l'éventualité que la Principauté entre aux Nations Unies avant la Suisse. Le journal zurichois ajoute: «Et le Liechtenstein pourrait se charger de la représentation des intérêts suisses.» (15.3.84)
